

PRÉSERVER VOTRE SANTÉ

En tant qu'intérimaire, vous bénéficiez d'Intérimaires Santé, la mutuelle obligatoire, conçue spécifiquement pour vous et qui prend en charge une partie de vos frais de santé. Nous apportons également des services spécifiques pour préserver votre santé et assurer votre sécurité au travail.



INTÉRIMAIRES SANTÉ

La mutuelle **Intérimaires Santé**, financée à moitié par votre agence, concerne tous les intérimaires ayant réalisé **414 heures d'intérim** sur les 12 derniers mois ou en CDI Intérimaire ou en contrat de mission initial de 3 mois et plus.



Cotisation réduite
0,0599 €
par heure payée.



Couverture automatique
même avec plusieurs
employeurs.



Maintien gratuit des droits
de 2 à 7 mois
après la mission.



INTÉRIMAIRES PRÉVOYANCE

Vous ou vos proches sont indemnisés, dès la **1^{ère} heure d'intérim** pour les risques liés au travail (accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle). Vous êtes indemnisés pour les risques de la vie privée (maternité, accident, maladie) dès que vous dépassez **414 heures d'intérim**.



LE SITE SANTÉ

Retrouvez tous nos conseils, actualités et vidéos santé sur sante-securite-interim.fr



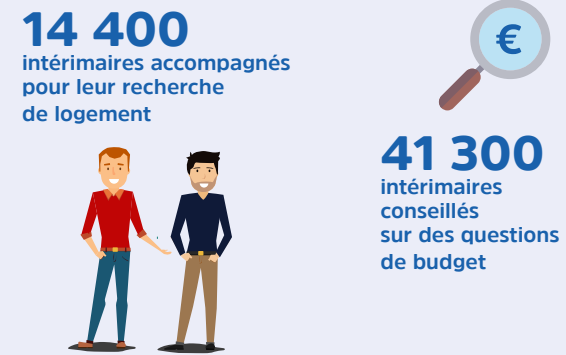
LE FASTT EN QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, le FASTT répond à :
plus de **500 000** demandes d'information
et délivre plus de **150 000** prestations.

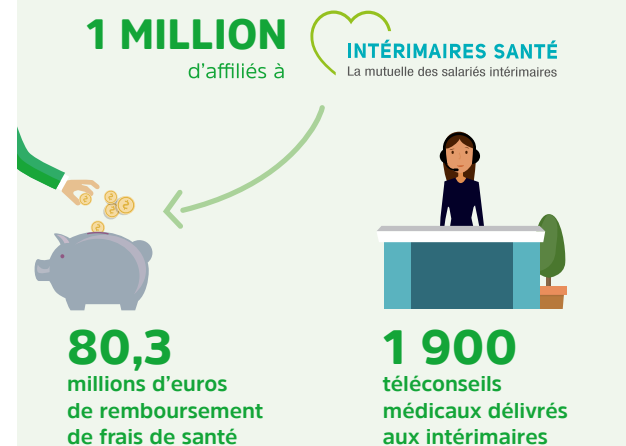
SÉCURISER L'ACCÈS À VOS MISSIONS



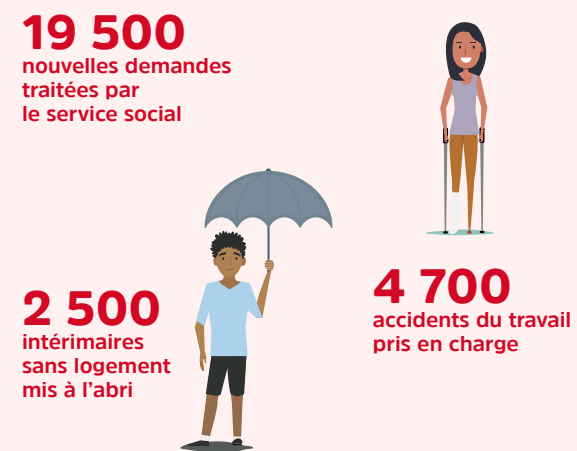
ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE VIE



PRÉSERVER VOTRE SANTÉ



VOUS SOUTENIR EN CAS DE DIFFICULTÉS



NOUS SÉCURISONS L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LES PARCOURS DE VIE DES INTÉRIMAIRES

Le FASTT invente, conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires.

Association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1992, le FASTT est financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, UNSA).



www.fastt.org | 01 71 25 08 28



@Lefastt



@Le_Fastt



Fasttorg

DES AIDES & SERVICES POUR LES INTÉRIMAIRES



www.fastt.org
01 71 25 08 28



À VOS CÔTÉS, QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

Nous apportons de nombreux services qui facilitent votre vie professionnelle et quotidienne : se rendre en mission, rechercher un logement à louer ou acheter un véhicule, bénéficier d'une mutuelle, être accompagné en cas de difficulté.

Nos services sont accessibles à tous les salariés intérimaires y compris en missions formation ou CDI intérimaires.



01 71 25 08 28*

* Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30
Appel non surtaxé



www.fastt.org

Votre espace « intérimaire »

- Demande en ligne
- Suivi des dossiers
- Consommation des services



SÉCURISER L'ACCÈS À VOS MISSIONS

Dès la 1^{ère} mission d'intérim, nous mettons en place rapidement des solutions « SOS » pour vous faciliter l'accès à vos missions d'intérim, même en dernière minute.



SOS LOCATION DE VÉHICULES

Un véhicule de location à prix réduit auprès d'un de nos nombreux réseaux partenaires.

- Jusqu'à 60 jours de location
- Jusqu'à 100 km / jour (trajets domicile-travail).

10 €  3 €  1 € 



SOS RÉPARATION DE VÉHICULES

Faites réparer votre véhicule à un prix préférentiel dans l'un de nos nombreux garages partenaires.



SOS GARDE D'ENFANTS

Une solution de garde en urgence, assurée par des professionnels de la petite enfance.



A domicile
1 € de l'heure
jusqu'à 80 heures/an.



En crèche
Selon le quotient familial.



SOS LOGEMENT EN DÉPLACEMENT



Nous vous trouvons un logement disponible et adapté à la durée de votre mission et votre budget.



Une aide de **300 euros** pour prendre en charge une partie du coût de location du logement.

Si vous ne bénéficiez pas d'indemnités grands déplacements.

ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE VIE

A partir de 414 h de mission, nous vous accompagnons dans votre recherche de logement, d'achat de véhicule ou équipement divers. Nous vous apportons des conseils et des garanties financières.



UNE GARANTIE DES LOYERS

Avec **FASTT Confiance Bailleur**[®], votre propriétaire bénéficie gratuitement pendant 3 ans :

- De la certitude de recevoir chaque mois son loyer
- D'une participation aux frais de remise en état du logement
- D'une indemnisation s'il ne trouve pas rapidement un nouveau locataire après votre départ.



← Le dossier locataire

BON A SAVOIR

Le locataire s'engage à payer son loyer chaque mois.
La garantie de logement couvre la perte de revenus du propriétaire.
Si le locataire ne paye pas son loyer, il risque l'expulsion.

Les services et garanties apportées par le FASTT à votre futur propriétaire complètent la **Garantie Visale d'Action Logement**.

ActionLogement 

VISALE 
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT



POINT CONSEILS LOGEMENT



Un **accompagnement** par un conseiller tout au long de votre parcours



Un **mode d'emploi** pour constituer un dossier solide et convaincant

Un **service de diffusion gratuite de votre candidature** auprès des propriétaires sur le site www.LocService.fr



Une **subvention** pour payer une partie des frais d'agences immobilières (sous conditions de ressources).

Le mode d'emploi >



POINT CONSEILS BUDGET

Nos conseillers réalisent avec vous :

- Une **étude personnalisée** de votre projet d'achat (véhicule, réparation, permis ou bien d'équipement divers)
- Une **orientation** vers les solutions les plus adaptées à vos besoins et à votre situation.

Retrouvez toutes nos solutions sur fastt.org/argent.

Nous mettons également à votre disposition un site pratique budget.fastt.org pour bien gérer votre budget.



SOUTENIR EN CAS DE DIFFICULTÉS

Sans condition, notre service social vous conseille en toute confidentialité pour vous aider à faire face aux difficultés de votre vie personnelle ou professionnelle. Nous vous accompagnons en cas d'accident du travail.



UN SERVICE SOCIAL

Notre service social vous aide et vous accompagne quand vous avez des difficultés financières, administratives, etc. Il vous apporte des réponses sur toutes sortes de sujets (logement, santé, famille, budget, accident de travail...).



SOS ACCIDENT DU TRAVAIL



Dès les premiers jours qui suivent l'accident, notre équipe vous aide à faire face aux difficultés d'organisation de votre vie quotidienne (aide à domicile, garde d'enfants, rapatriement médical, venue du conjoint en cas d'hospitalisation...).



Tout au long de votre arrêt de travail, nous vous soutenons en cas de difficultés budgétaires et administratives.



Enfin, nous vous accompagnons pour envisager votre retour à l'emploi.



SOS HÉBERGEMENT

Vous êtes en difficulté de logement (à la rue, hébergé de façon précaire) alors que vous êtes en mission.

Nous pouvons vous apporter rapidement une solution d'hébergement temporaire, pour vous permettre de vous maintenir en mission.

96 mm

97,5 mm

98,5 mm

100 mm

100 mm